Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260622-DELIB_2026_050-DE

DELIBERATION 2026_050

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 14 juin 2026

Présents	Votants
16	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, Mme GUICHOUX Sisilia, M. LÉON Jean-Jacques

Absents avec procuration : Mme GAMBIER Dorothée (pouvoir à Sonia JACOB), Mme THINZILAL Florence (pouvoir à Daniel BRAJEUL), Mme NICOLAS Laurence (pouvoir à Jean-Jacques LÉON)

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle CORRE

Objet : Tarifs du mini-séjours ALSH 2026 - Modulation des participations financières des familles

L'ALSH organise un mini-camps cet été. Il s'agit d'un séjour à thème axé sur la pratique des arts du cirque du 6 au 10 juillet 2026 à Santec. Ce mini-camp sera ouvert à 20 jeunes de 7 à 11 ans encadrés par 3 adultes. Des ateliers de ½ journée de découverte des arts du cirque seront proposés aux enfants tous les jours.

Le coût de l'opération est de 9500 €.

Un barème de la participation financière des familles est proposé afin de moduler leur reste à charge en fonction du quotient familial :

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260622-DELIB_2026_050-DE

TARIFS Mini-camps : Thème Le CIRQUE 6-10 juillet 2026						
Hors Pays de Daoulas	Résidents Hôpital-Camfrout et Pays de Daoulas					
	QF7 et QF6	QF5	QF4	QF3	QF2	QF1
592 €	521 €	426 €	355 €	284 €	189 €	142 €

Votes pour	**19**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs du mini-séjour 2026 organisé par l'ALSH**,**
- **Approuve** le barème de participation financière des familles en fonction du quotient familial,

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS,
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT